

DÉLIBÉRATION N° 2020-028

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POMMIERS

Séance du 04 JUILLET 2020

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil : 14
En exercice : 15
Votants : 14

DATE DE CONVOCATION

30.06.2020

DATE D'AFFICHAGE

04.07.2020

L'an deux mil vingt, le quatre juillet à neuf heures,
le Conseil Municipal de Pommiers, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur
GRANDO Anthony, Maire.

Présents : DENUNCQ Isabelle, LAMBIEL Virginie, RUSSEAU Olivier, Adjoint ;
PANNET Annick, ALVES Diamantino, BRACONNIER Marie-Pierre, DAYDÉ Gérald,
DUPART-CACHERA Lionel, GADRET Gilles, GUSTAVE Jean-Michel, OROY
Angélique, OSORIO Magali, OUDART Claudine.

Absent(s) excusé(s) : CREPIN Dominique

Mme LAMBIEL Virginie a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de
séance.

Objet : Budget Primitif 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents, le
budget primitif 2020 qui s'équilibre comme suit :

EN FONCTIONNEMENT :

Dépenses/Recettes : 569.544,00 €

EN INVESTISSEMENT :

Dépenses/Recettes : 254.618,00 €

Vote : Unanimité

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre*

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS
09 JUIL. 2020

Le Maire
Anthony GRANDO



Acte rendu exécutoire compte tenu de sa
réception en Sous-Préfecture à la date
indiquée ci-dessus et de sa publication.

DÉLIBÉRATION N° 2020-029

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POMMIERS

Séance du 04 JUILLET 2020

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil : 14
En exercice : 15
Votants : 14

DATE DE CONVOCATION

30.06.2020

DATE D'AFFICHAGE

04.07.2020

L'an deux mil vingt, le quatre juillet à neuf heures,
le Conseil Municipal de Pommiers, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur GRANDO Anthony, Maire.

Présents : DENUNCQ Isabelle, LAMBIEL Virginie, RUSSEAU Olivier, Adjoint ;
PANNET Annick, ALVES Diamantino, BRACONNIER Marie-Pierre, DAYDÉ Gérald,
DUPART-CACHERA Lionel, GADRET Gilles, GUSTAVE Jean-Michel, OROY Angélique, OSORIO Magali, OUDART Claudine.

Absent(s) excusé(s) : CREPIN Dominique.

Mme LAMBIEL Virginie a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Constitution de la Commission d'Appels d'Offres.

Le Conseil Municipal,

ANNULE ET REMPLACE la délibération n° 2020-009 en date du 23 mai 2020.

Vu Les dispositions de l'article L.1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du même code ;

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du Maire, président de droit, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires ;

Le Conseil Municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres, à caractère permanent.

Une liste (n° 1) se présente :

Mmes MM. RUSSEAU Olivier - DENUNCQ Isabelle – LAMBIEL Virginie, membres titulaires.
MM. DAYDÉ Gérald – GUSTAVE Jean-Michel – CRÉPIN Dominique, membres suppléants.

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

Nombre de votants = 14

Suffrages exprimés = 14

La liste n° 1 obtient 14 voix.

Sont ainsi déclarés élus :

Mmes MM. RUSSEAU Olivier - DENUNCQ Isabelle – LAMBIEL Virginie, membres titulaires ;
MM. DAYDE Gérald – GUSTAVE Jean-Michel – CREPIN Dominique, membres suppléants ;

Pour faire partie, avec M. le Maire, président de droit, de la commission d'appel d'offres, à caractère permanent.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire
Anthony GRANDO



REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS
09 JUIL. 2020

Acte rendu exécutoire compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture à la date indiquée ci-dessus et de sa publication.

DÉLIBÉRATION N° 2020-030

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POMMIERS

Séance du 04 JUILLET 2020

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil : 14
En exercice : 15
Votants : 14

DATE DE CONVOCAATION

30.06.2020

DATE D'AFFICHAGE

04.07.2020

L'an deux mil vingt, le quatre juillet à neuf heures,
le Conseil Municipal de Pommiers, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur GRANDO Anthony, Maire.

Présents : DENUNCQ Isabelle, LAMBIEL Virginie, RUSSEAU Olivier, Adjoint ;
PANNET Annick, ALVES Diamantino, BRACONNIER Marie-Pierre, DAYDÉ Gérald,
DUPART-CACHERA Lionel, GADRET Gilles, GUSTAVE Jean-Michel, OROY
Angélique, OSORIO Magali, OUDART Claudine.

Absent(s) excusé(s) : CREPIN Dominique.

Mme LAMBIEL Virginie a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Non inscription à l'école de Pommiers d'enfants extérieurs au Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Considérant la capacité d'accueil de l'école de Pommiers,

Le Conseil Municipal décide de ne pas procéder à l'inscription d'enfants extérieurs au Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Vote : Unanimité

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire
Anthony GRANDO



REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
DE S
09 JUL. 2020

Acte rendu exécutoire compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture à la date indiquée ci-dessus et de sa publication.

DÉLIBÉRATION N° 2020-031

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POMMIERS

Séance du 04 JUILLET 2020

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil : 14
En exercice : 15
Votants : 14

DATE DE CONVOCATION

30.06.2020

DATE D'AFFICHAGE

04.07.2020

L'an deux mil vingt, le quatre juillet à neuf heures,
le Conseil Municipal de Pommiers, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur
GRANDO Anthony, Maire.

Présents : DENUNCQ Isabelle, LAMBIEL Virginie, RUSSEAU Olivier, Adjoint ;
PANNET Annick, ALVES Diamantino, BRACONNIER Marie-Pierre, DAYDÉ Gérald,
DUPART-CACHERA Lionel, GADRET Gilles, GUSTAVE Jean-Michel, OROY
Angélique, OSORIO Magali, OUDART Claudine.

Absent(s) excusé(s) : CREPIN Dominique.

Mme LAMBIEL Virginie a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de
séance.

**Objet : Election des délégués de la Commune au Syndicat des Eaux de Cuffies-Pasly-
Pommiers.**

Le Conseil Municipal ANNULE ET REMPLACE la délibération n° 2020-023 en date du 12.06.2020.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les statuts du Syndicat des Eaux de Cuffies-Pasly-
Pommiers stipulent que chaque Commune membre doit désigner deux délégués titulaires et deux
délégués suppléants.

Conformément à la réglementation en vigueur, Monsieur le Maire invite à procéder au vote pour
désigner ces nouveaux délégués.

Ont été élus et proclamés dans leur fonction :

Membres titulaires : M. GRANDO Anthony – Mme DENUNCQ Isabelle

Membres suppléants : Mme PANNET Annick – M. RUSSEAU Olivier

Vote : Unanimité

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre

Acte rendu exécutoire compte tenu de sa
réception en Sous-Préfecture à la date
indiquée ci-dessus et de sa publication.



Le Maire
Anthony GRANDO

AGRANDO

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS

09 JUIL. 2020